

Essai sur les éléments constitutifs de la langue française.

Les langues romanes et surtout le français ont été l'objet de recherches si consciencieuses et si profondes, faites par nos linguistes les plus distingués; une littérature si abondante a été le résultat de leurs études, qu'il est impossible d'épuiser le sujet dont nous allons traiter, par un travail auquel des limites fort restreintes ont été assignées. Nous nous bornerons donc à donner un aperçu assez court sur les éléments constitutifs, sur l'origine et le développement du français, ayant en vue de donner à nos élèves une idée de la formation d'une langue, qui — à côté de l'allemand et des langues anciennes — a été admise dans le plan d'étude de nos gymnases.

César trouva dans les Gaules trois peuples, qui différaient entre eux par la langue, les institutions, les lois: les Aquitains entre les Pyrénées et les Alpes, les Belges entre le Rhin, la Marne et la Seine; les Gaulois étaient au centre. La langue des Aquitains n'a pas laissé de traces, celle des Belges et des Gaulois, ou le celtique se parlait au nord de la Loire.¹⁾ Après que les Romains eurent soumis la Gaule, ils y introduisirent leur langue et leurs institutions, comme ils avaient coutume de le faire partout, où ils étaient vainqueurs. Cependant le celtique resta la langue vulgaire pendant des siècles; St. Irénée, évêque de Lyon, fut obligé de l'apprendre pour pouvoir parler au peuple. D'après le témoignage d'Ulpien²⁾ elle était encore en usage dans le 3^me siècle; elle se trouvait encore en vogue dans le 4^me à côté du Latin, et même dans la seconde moitié du 5^me siècle Sidonius Apollinaris reproche aux Aquitains leur „sermonis celtici squama.“ Enfin elle

¹⁾ Beaucoup de Germains s'étaient déjà mêlés aux Belges à l'arrivée de César; le témoignage de César, dit M. Grandgagnage, n'a servi jusqu'à présent, en quelque sorte, qu'à fournir un aliment à la controverse. Remarquons que les Germains et les Celtes étaient deux éléments homogènes et susceptibles d'être combinés, que cette combinaison avait déjà eu lieu à un degré quelconque sur le sol belge lorsque César y arriva. Par là s'expliquent les dissemblances et les ressemblances. Grandgagnage: origine des Wallons.

²⁾ Ulpien dit: Fidei commissa quocunque sermone relinqui possunt, non solum latina vel graeca, sed etiam punica vel gallicana.

St. Jérôme, qui avait vécu en Gaule, dans la praef. ad libr. 2 in epist. ad Gal.: Galatas propriam linguam eandem paene habere, quam Treviros.

Sulpice Sévère parle du celtique comme d'une langue vivante: vel celtice, aut si mavis, gallice loquere. (Opp. Lugd. Bat. p. 543.)

disparaît entièrement, et au 7^{me} siècle on n'en fait plus mention.¹⁾ Aucun monument du celtique ne nous est parvenu, car les druides, les seuls connaisseurs de l'art d'écrire, n'écrivaient que fort peu, parce qu'il leur était défendu d'écrire quoi que ce fût qui eût rapport à la religion, et la religion avait rapport à tout. Nous ne possédons du celtique outre des noms de lieux, de fleuves et de montagnes, que quelques mots isolés transmis par les auteurs anciens.²⁾ Pline cite: *alauda*, alouette, Lerche; *betula*, bouleau, Birke; *braccæ*, vieux français bras, Getreide zur Malzbereitung; *cervisia* v. f. cervoise, ein Getränk; — *vettonica*, betoine, eine Pflanze; Columelle: *arepennis*, arpent, ein Feldmass; Suéton: *beccus*, bec, Schnabel; Festus: *benna*, banne, Wagenkorb; Diodore de Sic.: *braccæ*, βρακαί, braies, Hosen; Ammien: *leuca*, lieue, Meile; *marga*, marne, eine Düngererde; César: *mataræ*, v. f. matras, eine Waffe; Varron et Polybe: *sagum*, saie v. f. Kriegsmantel. Il y a des linguistes qui font dériver du celtique les expressions suivantes, sans cependant donner des preuves suffisantes pour leur opinion: *bris* Bruch, soc Pflugschar, *bot* missgestaltet (cet adj. se trouve seulement dans la locution: il a un pied bot (Klumpfuß); *bourre* hohl, choc Stoss, *cab* Hauss, *bar* essen, *rhet* geben, de ces trois mots est dérivé: *cabaret*; le nom de la capitale de la France est composé d'après l'explication de quelques savants de: *par* (espèce de vaisseau) et *ys* Männer. On n'est pas encore d'accord sur l'origine du mot *Graal* ou *Gréal*; comme les poèmes du St. Graal ont été composés originairement en langue celtique, telle qu'on la parle à peu près encore aujourd'hui en Bretagne,³⁾ l'opinion de ceux qui font dériver ce mot du celtique, ne paraît pas invraisemblable.⁴⁾

Passons sous silence des expressions reconnues pour celtiques, mais qui n'ont passé ni dans le français, ni dans les dialectes, pour nous occuper du deuxième élément constitutif: du grec.

On sait que des colonies helléniques avaient été établies non seulement en Italie et dans la Sicile, mais aussi sur les côtes de la Gaule. Marseille fondée en 546 a. J. Ch. par les Phocéens devint bientôt florissante. Ces colonies exercèrent naturellement une certaine influence sur leurs voisins; peut-être leur apportèrent-elles les lettres⁵⁾ grecques. Voici des expressions qui semblent devoir leur origine à ces colonies — il s'entend que nous ne parlons pas de mots grecs, introduits plus tard par les Romains —:

balloter βάλλειν werfen; *basquiner* βασκαίνειν bezaubern; *bourse* βύρσα Börse; *braser* βράζειν löthen;⁶⁾ *chef* κεφαλή Haupt; *colle* κόλλα Leim; *carabelle* κάραβος eine Art Schiff; *colère* χόλη Zorn; *couper* κόπτειν schneiden; *se caliner* χᾶλαν faulenzen; *escarpin* καρβατίνη Tanzschuh; *écueil* σκόπελλος Klippe; *étouffer* στύφειν ersticken; *fanal* φανός Leuchthurm; *frapper* φραπίζειν schlagen; *golf* κόλπος Busen; *grabat* κράββατος Lager; *lécher* λείχειν lecken; *moustache* μύσταξ Knebelbart; *se moquer* μακάσσαι spotten; *squelette* σκελετός Gerippe; *tombe* τύμβος Grab; *tuer* τυείν tödten; *tourner* τρνᾶν drehen; *zèle* ζῆλος Eifer; etc.

Avant de parler de l'influence romaine et germanique observons que la langue des Basques eut aussi sa part sur la formation du français. Ces descendants des anciens Cantabres vinrent vers la fin du 6^{me} siècle s'établir au midi de la France sur les penchans des Pyrénées, et furent soumis

¹⁾ Elle est encore en usage en Auvergne dans la seconde moitié du 6^{me} siècle; Grégoire de Tours explique un nom propre: *Brachio*, quod eorum (Avernorum) lingua interpretatur ursi catulus (Vit. patr. C. 12). —

²⁾ Cf. Diez: Grtk. der rom. Spr. I, 117.

³⁾ Les langues celtiques actuelles sont: l'irlandais, l'écossais, le bas-breton et le gallois. —

⁴⁾ Cf. Klettke: Ueber Ursprung und Fortentwicklung der franz. Sprache.

⁵⁾ Avant l'arrivée de César les lettres grecques étaient connues en Gaule; en parlant des druides il dit de b. g. VI, 14: *quum in reliquis fere rebus, publicis privatisque rationibus graecis utantur litteris.* — I, 29: *In Helvetiorum castris tabulae repertae sunt litteris graecis confectae.*

⁶⁾ Diez Wörterb. d. rom. Spr.

par les Francs après de longs combats. Ils conservèrent cependant leurs institutions et leur langue. Des expressions telles que guichet de guiche, Pförtchen; bidet de bide, kleines Pferd; baie de bai Bucht; bis, bise de bize, braun (du pain bis); niveau de nave, wagerechte Fläche; guéret de gari, geackertes Land — leur doivent leur origine, sans parler d'une foule de noms de lieux, que des savants distingués, entre autres G. de Humboldt et Fauriel¹⁾ font dériver du basque. Enfin dans le moyen âge le français fut enrichi de termes nouveaux apportés de l'orient par les croisés; c'est ainsi que gourmand vient du mot perse khurmand; une foule d'expressions sont d'origine arabe, ce sont 1^o des mots qui se rapportent à l'organisation sociale, à la religion et aux moeurs des Arabes: sultan, validé, pacha, schérif, alcade, mufti, uléman, iman, islamisme, musulman, derviche, minarets, harem, serail. 2^o Termes de science: mathématiques, astronomie, alchimie, chiffre, nadir, chimie, alcali, alcool. 3^o Mots de la langue vulgaire: coton, orange, séné, sucre, pastèque, gazelle, girafe, alezan, almanach, assassin, babouche, bagatelle, bazar, câble, châte, crible, felouque, horde, magasin, mascarade, matelas, mesquin, mirage, mousseline (de la ville de Moussoul), sophia, talisman, tarif etc.

Après ces remarques sur les éléments constitutifs moins importants nous avons à examiner la langue mère des langues romanes. Il importe surtout de savoir quelle était la nature de la langue latine que les Romains imposèrent aux Gaulois vaincus.

Il y avait à Rome une langue littéraire et une langue vulgaire; la différence entre elles ne pouvait pas être grande avant les guerres puniques, mais devint toujours plus tranchante à mesure que les Romains étendirent leurs conquêtes, surtout après que les grands de la nation et les savants eurent appris à connaître la langue et la littérature grecques.

Tandis que la langue littéraire se formait selon le bon plaisir de quelques savants, qui la modelaient d'après le grec et s'éloignaient toujours plus de l'idiome vulgaire, celui-ci, parlé par la majeure partie du peuple, se développait d'une manière naturelle et commode.²⁾ Il est certain que la langue vulgaire avait déjà du temps de Cicéron et à l'époque la plus brillante de la littérature romaine des formes et des constructions qui se retrouvent dans les langues romanes.³⁾ C'est ainsi qu'on faisait usage de l'article, les prépositions de et ad s'employaient souvent pour le génitif et le datif, les verbes auxiliaires étaient plus usités, enfin on se servait d'expressions qui se retrouvent dans les langues néo-latines. Du temps d'Auguste le latin avait déjà commencé à passer les frontières de l'Italie; Strabon dit que les Espagnols et les Gaulois avaient en partie oublié leur langue pour adopter celle de leurs vainqueurs, et sans doute, ce n'était pas ce latin brillant de Cicéron et de Horace, qui non seulement dans les deux péninsules et dans les Gaules expulsa les idiomes nationaux, mais bien les dialectes vulgaires. Il est tout naturel que ces dialectes prirent chez les différents peuples des teintes différentes. La nature du sol, dit Burguy, la configuration du pays, le degré d'extension qu'acquît la langue latine savante, la prononciation de la langue des vaincus, le rapport de la population indigène à celles des vainqueurs contribuèrent à modifier l'idiome vulgaire latin.

¹⁾ Cf. W. Humboldt: Prüfung der Untersuchungen über die Urbewohner Hispaniens mittelst der baskischen Sprache. — Fauriel: hist. de la Gaule méridionale t. II, appendice.

²⁾ Cf. La France littéraire p. Herrig et Burguy.

³⁾ Cf. Fuchs: Die roman. Spr. in ihrem Verhältniss zur Latein.

Diez: Poésie p. 288: Wir können so viel mit Sicherheit annehmen, dass neben der Sprache des höheren Lebens, wie überall, so auch in Latium, eine Volksmundart geredet worden sei, welche bereits eine Neigung zur neuern Grammatik bekundet habe, und dass sie vermöge dieser Neigung und nicht durch unmittelbare Einwirkung der germanischen Sprachen allmählig das geworden sei, was man romanisch nennt.

Après qu'une cour brillante eut cessé d'être le centre du bon goût, que les grands furent devenus dans leur genre de vie plus grecs que romains, que les écrivains devinrent maniérés et obscurs, souvent à dessein, le latin littéraire commença à disparaître du commerce de la vie. D'ailleurs le cercle des idées s'étant agrandi avec l'empire, on fut obligé de créer des expressions nouvelles, qui se ressentent de l'influence des dialectes. C'est ainsi qu'on forma des adjectifs comme: *corporalis*, *aeternalis*, *personalis*, une foule de Substantifs en *or*: *detractor*, *defector*, en *tio*: *abolitio*, *reputatio*, en *entia*: *prodigientia*, en *us*: *annexus*, *repetitus*, en *mentum*: *placamentum*, des verbes en *are*: *augmentare*, *molestare*.¹⁾ Les pères de l'église eux aussi pour assurer leur influence sur le peuple s'approchèrent dans leurs écrits de sa langue, enrichirent son vocabulaire surtout par des Substantifs abstraits, tels que: *resurrectio*, *sufficientia*, par des adjectifs comme: *insensibilis*, des verbes: *justificare*, *glorificare* etc. et remirent en honneur les poésies populaires.²⁾

Enfin Rome cesse d'être la capitale du monde, la ruine de l'empire romain et de sa langue commence, ruine prévue par Tacite, quand sentant que le sort de Rome allait à son déclin, il souhaitait, que pour le salut de son peuple, les discordes entre les peuples germaniques fussent éternelles. Les barbares envahirent la Gaule, l'Italie, l'Espagne. La Gaule fut occupée au sud par les Wisigoths, à l'est par les Bourgondés, au nord par les Francs, qui étant les plus puissants, finirent par absorber les autres nationalités et donnèrent leur nom au pays.

Plusieurs opinions plus ou moins fondées ont été portées par les savants sur l'origine des Francs. On admet généralement maintenant qu'on donnait le nom de Francs — d'hommes libres — à une grande confédération de diverses peuplades, parmi lesquelles les Sigambres, les Bructères et les Cattes sont les plus renommés. Les tribus qui appartenaient à cette confédération, occupaient le territoire compris entre la mer du Nord, l'Elbe, le Main et le Rhin. Dès l'an 240 a. J. Ch. elles commencèrent leur irruption dans les Gaules, et depuis Probus jusqu'à Théodose le Grand il y a eu fort peu d'empereurs romains qui ne vinssent pas en contact avec des hordes franques, qui, quand elles ne pouvaient être repoussées, étaient reçues dans l'armée romaine ou bien domiciliées sur le territoire de l'empire. C'est ainsi que des Francs obtinrent des terres sur les bords du Rhin à condition qu'ils défendraient la frontière contre les autres hordes transrhénanes; on donnait comme récompense à ceux qui avaient servi dans l'armée, des possessions dans les Gaules; d'autres enfin s'y établirent, sans en demander l'autorisation aux empereurs, dans des places et des contrées abandonnées par les anciens habitants. Ces peuplades conservèrent leur langue, leurs institutions et leurs chefs; ceux-ci quand il leur semblait bon de reconnaître la suprématie de Rome, en recevaient des titres, ils étaient faits comites, duces, *magistri militiae*. Le nombre de ces tribus franques qui vinrent s'établir sur la rive gauche du Rhin et en Belgique, alla toujours en croissant dans le 4^{me} siècle. Lorsque les Goths, les Bourgondes, les Vandales et les Huns vinrent se jeter sur l'empire, elles prirent tantôt le parti de ces barbares, tantôt celui des Romains, et quand ceux-ci

¹⁾ Cf. Fuchs, l. c.

²⁾ St. Jérôme (330—420) ad. Ezech. 40: *Non nobis curae est vitare sermonum vitia, sed scripturae sanctae quibuscumque verbis disserere.* — St. Augustin (354—430) de doctr. christ. 4, 10: *Quamquam in bonis doctoribus tanta docendi cura sit, vel esse debeat, ut verbum, quod nisi obscurum sit, vel ambiguum Latinum esse non potest. Vulgi tamen more sic dicitur, ut ambiguitas obscuritasque vitatur, non sic dicatur ut a doctis, sed potius ut ab indoctis dici solet. Cur pietatis doctorem pigeat, imperitis loquentem ossum potius quam os dicere, ne ista syllaba non ab eo, quod sunt ossa, sed ab eo, quod sunt ora intelligatur; ubi Africae aures de correptione vocalium vel productione non curant.* — Grégoire le Grand (540—604). *Non metacismi collisionem fugio, non barbarismi confusionem devito, situs, motusque praepositionum, casusque servare contemno, quia indignum vehementer existimo, ut verba coelestis oraculi restringam sub regulis Donati. Neque enim haec ab aliis interpretibus in scripturae sacrae auctoritate servata sunt.*

furent contraints de retirer les légions des provinces pour défendre l'Italie, que les gouverneurs ne se souciant plus de l'empire se firent indépendants, les Francs entrèrent dans l'intérieur des Gaules et y fondèrent de petits états. Clovis vainquit le dernier gouverneur romain et se soumit deux tiers de la France.¹⁾

Les Francs apportèrent une nouvelle langue dans les contrées qu'ils occupaient, à savoir les différents dialectes de l'idiome germanique. Les Ripuaires et les Austrasiens n'étant séparés de la Germanie que par le Rhin, attirèrent sans cesse de nouvelles bandes transrhénanes, de sorte que les Gallo-romains furent forcés de se retirer devant les barbares, et que la langue allemande s'est perpétuée jusqu'à nos jours sur la rive gauche du Rhin. Les Francs saliens, établis dans la partie de la Gaule, qui s'étend de la Scarpe à la Loire, de la Meuse à l'océan, eurent peu de rapport avec leurs frères et se trouvèrent mêlés à des populations gallo-romaines, qui leur étaient bien supérieures en civilisation. La littérature romaine, le grand nombre de savants gaulois, nourris dans cette littérature, le droit, la médecine, l'histoire, en un mot toutes les sciences traitées en latin, qui était aussi la langue de la religion, firent triompher la langue de la race conquise sur le francique — l'idiome des conquérants. Quoique le francique se maintint longtemps comme langue usuelle, dont les Francs se servaient dans leurs familles, dans les armées et dans les assemblées, elle ne put jamais devenir une langue littéraire; même les efforts de Charlemagne, qui eut toujours une grande prédilection pour la langue de ses ancêtres, furent inutiles à cet égard. Cependant les idiomes germaniques exercèrent une influence sensible sur la formation des langues romanes en général et du français en particulier; leur action ne causa, il est vrai, en dernier résultat, aucun dérangement essentiel dans l'organisme de ces langues, mais elle fut très considérable sur la prononciation et sur la forme des mots. L'adjectif haut — pour expliquer par un exemple ce que nous venons de dire — dérive du latin *altus*, mais le mot *hoch* fut la cause que *haut* devint aspiré. La prononciation allemande, dit Burguy, et la prononciation celtique ont dénaturé le latin en France; c'est de ces deux prononciations que sont venues les plus notables différences par lesquelles les mots français se distinguent dans leur forme et leur contexture des mots correspondants. Il est arrivé que les différences dialectales qui ont marqué dès l'origine le langage des diverses provinces existent principalement dans la forme et la prononciation des mots. Le vocabulaire des langues romanes fut aussi enrichi par un grand nombre d'expressions d'origine germanique. M. Dietz évalue à mille environ le nombre de mots français de source allemande sans compter les dérivés et les composés; d'autres d'ailleurs, usités dans le vieux langage et dans celui du moyen âge, sont maintenant tombés en désuétude; beaucoup en existent encore dans les différents idiomes français et surtout dans le wallon.²⁾

Ces expressions provenant immédiatement des idiomes germaniques ont diverses sources: elles peuvent être d'origine gothique, ou tudesque, qui comprenait deux dialectes principaux: le francique et l'allémanique. Enfin les Normands introduisirent après leur invasion dans le nord-ouest de la France une foule de mots.

Quelques catégories de ces termes méritent d'être particulièrement remarquées:

Mots qui se rapportent à la guerre et aux armes: *Heaume*, allem. *Helm*; *brand*, en vieux français *glaive*, le verbe *brandir* s'est conservé; *hache*, *hacher*, allem. *Hacke*, *hacken*; *dague*, allem. *Degen*; *sabre*, allem. *Sabel* etc.

¹⁾ Syagrius se fit aimer de ses sujets en introduisant dans la justice la langue allemande. Il fut battu à Soissons 486 par Clovis, qui mit fin par cette bataille à l'empire des Romains dans les Gaules.

²⁾ Pour se persuader de ce que nous venons de dire, on n'a qu'à consulter l'excellent dictionnaire étymologique de la langue wallonne par Ch. Grandgagnage. Liège 1847.

Mots qui se rapportent aux classes de la société: esclave, allem. Slave; bourgeois, allem. Burg; riche, allem. rik, reich.

Noms de dignités ou de fonctions féodales, tirées de l'ancien allemand: mareschal, mariskalk, préposé aux chevaux; sénéchal, siniskalh; échanson, schenco; eschevin, scepene; marquis et margrave de Mark, frontière, comte préposé à la garde des frontières.

Injures, mots qui exprimaient des idées déplaisantes: du gothique: morne, maurnan, être affligé; honnir, haunjan; honte, honde; souiller, sauljan. — De l'ancien scandinave: vogue, hroké, insolent; gaber, gabba; loque, lokr, haillon; se grimer, griman; grima masque; grimo, ride.

Mots de la vie rustique: de l'ancien allemand: gerbe, garba; jardin, garto et dans les cas obliques garten; hutte, hutta; herde en vieux français troupeau, herde; crèche, chripfa; escurie, Scheuer.

Noms propres: Clovis, Loys (Louis), Hlodwig; Raoul, Radulf; Rou, Hrolf; Thibaut, Thebalt; Giroud, Gerald, Marcou, Markulft; Oury, Ualdaric.¹⁾

Cette grande influence des dialectes germaniques sur les langues romanes a fait croire que ces langues sont du latin, il est vrai, mais du latin modifié par les Germains. Les langues romanes, dit Max Müller,²⁾ sont le latin, oté à la bouche romane et transporté dans la bouche allemande, où il a pris son développement. C'est surtout la couleur allemande donnée à la forme ou à la signification des mots, qui a fait naître cette opinion. Voici quelques exemples: haut, comme nous avons déjà eu occasion d'observer, vient de altus, c'est le mot allemand qui a été la cause que haut est aspiré. Ignis disparut, et fut remplacé par feu, de focus à cause de Feuer. Sinere ne se trouve pas dans les langues romanes, on forma laisser de laxare à cause de lassen, ancien haut allemand lâzan, gothique letan. Nous nous bornerons à ces exemples, qui sans doute prouvent que l'influence germanique sur les langues romanes a été grande, mais peut-on tirer de là la conclusion qu'elles sont du latin parlé par les Germains? Ceux qui sont d'une autre opinion, la fondent sur de bonnes raisons.³⁾ Les populations germaniques, qui pénétrèrent dans l'empire romain, ne formaient qu'une petite minorité auprès des populations au sein desquelles se fit leur établissement. Si les barbares avaient été en majorité, ils ne se seraient pas donné la peine d'apprendre la langue des indigènes, qui se serait éteinte, comme elle s'éteignit sur la rive gauche du Rhin et dans une partie de la Belgique où la population germanique prévalut en nombre. Ces bandes (Gefolgschaften) qui se fixèrent dans l'intérieur des Gaules, étaient bien loin d'offrir des masses énormes; les Francs par exemple, qui sous Clovis fondèrent la monarchie franque, n'étaient qu'une poignée. D'ailleurs si les langues romanes n'étaient que le développement de la langue latine parlée par les Germains, on retrouverait nécessairement les constructions allemandes dans les phrases de ces langues novo-latines. Or c'est bien le contraire: dépouillez le latin de ses cas, suppléez par des prépositions aux rapports exprimés par les cas, introduisez le quod là où le latin employait l'infinitif et où le grec mettait ὄτι, et presque toujours vous avez une phrase romane (Littre). De plus, si l'influence germanique avait eu la prépondérance, cette influence se serait fait sentir le plus au commencement, et plus les textes sont anciens, plus le caractère allemand devrait s'y trouver. C'est encore le contraire: plus le texte est ancien plus il est facile d'y reconnaître le latin, plus il est facile de calquer une phrase latine sur une phrase romane.

¹⁾ Chrestomathie de Prosateurs français par Charles Monnard.

²⁾ Ueber deutsche Schattirungen romanischer Worte.

³⁾ Cf. Littre: Hist. de la langue française. Paris 1863.

L'opinion de ceux qui prétendent que les langues romanes ne sont que le développement du vieil idiome latin vulgaire, paraît donc la plus acceptable. Elles y trouvèrent des germes qu'elles rendirent féconds et reçurent par là en quelque façon un certain avantage sur le latin littéraire. D'abord elles développèrent un élément important pour la précision et la clareté, savoir: l'article. Elles détournèrent à cet usage unus pour l'article indéfini et ille pour l'article défini.¹⁾ Ensuite elles formèrent une conjugaison plus riche que la conjugaison latine en décomposant le prétérit en deux temps: le prétérit défini et l'indéfini, j'ai fait et je fis, qui correspondent au seul feci; elles y parvinrent en faisant usage d'une construction qui était fréquente non seulement dans le latin vulgaire, mais que Cicéron même ne dédaigne pas: le verbe auxiliaire avec le participe passé: habeo factum, et en conservant le prétérit latin, qu'elles employèrent pour le parfait historique latin ou pour l'aoriste grec. Elles formèrent sur le type du futur un conditionnel et distinguèrent le participe présent du gérondif. — Les Adverbes en e, o et ter, dont la signification était devenue pour les latins eux-même très-obscur, furent remplacés par une combinaison heureuse: on adjoignit à l'adjectif le substantif mens: courageusement, hardiment.²⁾ Le français d'ailleurs a une grande liberté dans la composition des Adverbes, p. e: auparavant du latin: de illud per ab ante. — Les pronoms surtout développèrent en français des formes plus variées que le latin, et même que les autres langues novo-latines, ce qui contribue puissamment à la clareté et la précision du français. On forma des pronoms personnels conjoints et disjoints, en outre de inde: en, pour marquer des rapports du génitif, et y de ibi pour désigner des rapports du datif.³⁾ Il y a également deux classes de pronoms possessifs: de meus, tuus, suus ou forma mon, ton, son etc. comme conjoints, tandis que le mien, le tien, le sien etc. s'emploient substantivement; ensuite on forma de illorum leur pour la 3^{me} personne. Quand aux pronoms démonstratifs, le français abandonna is et hic (en parti aussi ille et ipse), mais en revanche il développa par composition de nouvelles formes, imitant en cela l'idiome vulgaire latin, qui faisait un usage fréquent de illic, isthic, hiccine, isticcine, eccille, ecciste et de composés semblables.

C'est ainsi que dérivent de

ecc' ille	dans le vieux langage	icel, cel
ecc' iste	" " " "	icest, c'est — cet
ecce hoc	" " " "	aezo, iço, ço — ce
semetipsum	" " " "	mesme — même.

De ces formes se développèrent ensuite de nouvelles, telles que: ceci, cela, celui, celui-ci, celui-là. etc. Les pronoms réfléchis et interrogatifs sont également plus nombreux en français qu'en

¹⁾ Il est vraisemblable que l'article s'employait dans l'idiome vulgaire latin. Voici quelques exemples pour l'article indéfini: Plaut, Truc. II, 1, 39: est huic unus servus violentissimus. Merc. 2, arg. 2: unius ancillam hospitii. Pseud. IV, 1, 38: ibidem una aderit mulier lepida. Ter. Andr. I, 1, 90: interea inter mulieres, quae ibi aderant, forte unam adspicis adolescentulam; même chez Cicéron ad Att. 9, 10, 2: Me una haec res torquet, quod non Pompeium tanquam unus manipularis secutus sim. Philipp. 2, 3, 7: tanquam mihi cum M. Crasso contentio esset, non cum uno gladiatore nequissimo. Curt. IV, 54. Alexander unum animal est, et si quid mihi creditis temerarium. Quant à l'article défini nous ne pouvons démontrer l'emploi de ille dans cette signification; cependant elle en approche dans des phrases telles que: Quintil X 7, 2, 8, 10, 32. On sait d'ailleurs que partout l'article déterminant a précédé le non-déterminant; il n'est donc pas probable que le latin ait suivi une marche différente dans la création de ses articles. (Burguy. Gr. I, 45.)

²⁾ Le mot mens a souvent un sens semblable en latin: Quintil V, 10, 52: bona mente factum, ideo palam, mala, ideo ex insidiis. Ovid. rem amat. 89: quale sit id, quod amas, celerè circumspice mente.

³⁾ Le latin du moyen âge fait usage de inde dans le sens de en français, comme Diez le prouve: Gr. III, 49 même dans la vieille latinité on trouve inde dans cette signification: Ter. Andr. I, 1, 21: uxorem duxit: nati filii duo: inde ego hunc majorem adoptavi mihi.

latin. Quis et qui se changèrent en qui-que; en outre se trouve quoi comme neutre; de qualis on forma quel-lequel; cuius-quorum furent remplacés par (de unde) dont.¹⁾ Les prépositions se trouvent naturellement en plus grand nombre et ont une plus grande importance que dans le latin, parce que les terminaisons se perdirent. Les langues romanes parvinrent à exprimer avec plus de précision les rapports des substantifs en faisant usage de deux prépositions; p. e: passer par devant la maison, vor dem Hause entlang gehen; je vins de chez lui, ich komme von ihm; ensuite les prépositions peuvent être jointes à des adverbes: après demain; par où, wodurch; enfin elles se joignent aux verbes et en font des substantifs, qui conservent cependant le caractère des verbes, ce qu'aucune langue ne peut faire avec une telle facilité que les langues novo-latines p. e: avant de venir; jusqu'à dire.²⁾

Nous nous contenterons de ces remarques pour ne pas trop étendre notre travail. Ils confirment, comme il nous semble, l'opinion que nous venons d'exposer: que les langues novo-latines ne sont pas du latin corrompu par les barbares, mais que le latin, c'est à dire l'idiome vulgaire latin, a suivi en elles une marche nécessaire, qui l'appropriait au nouvel esprit des temps nouveaux.

Reprenons le fil de notre exposé sur le latin. Après que l'empire romain fut détruit, que les provinces ne furent plus en relation avec Rome, leur centre, les idiomes parlés dans les différentes parties de l'empire, devinrent indépendants et acquirent une plus grande importance. Alors une lutte s'engage: d'un côté les savants tiennent avec ténacité aux formes transmises du latin littéraire, qui avait encore un appui dans les écoles et la justice, tandis que les idiomes vulgaires gagnent toujours plus de terrain. Cette lutte dura des siècles, mais la victoire resta aux idiomes vulgaires; le latin était devenu, pour ceux-mêmes qui le défendaient, une langue morte, qu'ils étudiaient avec peine. Accoutumés à penser dans la langue vulgaire — en langue romane — ils donnaient à leurs pensées la forme romane et introduisaient dans le latin littéraire une foule d'expressions et de formes vulgaires. C'est ainsi qu'on forma des verbes comme: aurorare, clientare, deizare, exemplari, nihilare, patriare, pedare, propiare, veniare; des substantifs en amen, imen: famulamen, legamen, oramen, servimen, tribulamen, etc.; d'autres expressions sont d'origine germanique, telles que: cappa, boga, butina, faida etc. La barbarie dans la langue et le style littéraires devint donc toujours plus grande après le 6^{me} siècle.

Au 9^{me} siècle³⁾ enfin quelques uns des idiomes vulgaires étaient parvenus à l'état de langues propres. On les nomme langues romanes, parcequ'elles étaient la langue des vaincus, à qui on donnait le nom de Romains, par opposition aux vainqueurs, issus de la noble race teutonique. Deux langues romanes se formèrent sur le sol de la France. Dans le Nord les Normands exercèrent une grande influence sur la lingua romana, qu'ils adoptèrent, mais qu'ils modifièrent selon le besoin de leur rudes organes. Les voyelles surtout furent obscurcies par eux; a par exemple, devint é: charitas avait été changé en charitat dans la langue romane, les Normands prononcèrent charité. Ils contribuèrent ainsi à donner aux dialectes du nord une physionomie toujours de plus en plus distincte.

¹⁾ En latin unde a une signification analogue. Cic. de fin: tenuit permagnam Sextilius hereditatem unde. — ne nummum quidem unum attigisset.

²⁾ Cf. Fuchs, l. c.

³⁾ On fait dater du 9^{me} siècle l'histoire des langues romanes, parce que les premiers monuments littéraires remontent à ce temps. La première mention de la lingua romana date du 7^{me} Siècle: il est dit de Mummolin, élu 659 évêque de Noyon, qu'il parlait la langue romane et la tudesque. — Le concil de Tours 813 recommande aux évêques de traduire leurs homélies latines et les ouvrages des Pères en roman. — Quelques vestiges de la langue romane du 7^{me} Siècle se trouvent dans des litanies qu'on chantait alors dans le diocèse de Soisson. — Le plus ancien monument de cette lingua romana est le serment prononcé en 842 par Louis le Germanique.

Les provinces du sud n'avaient pas tant souffert par l'invasion des hordes germaniques; les Bourguignons et les Visigoths qui vinrent s'y établir, étaient moins barbares que les Francs qui avaient, il est vrai, traversé aussi ces belles contrées, sans pouvoir cependant y faire sentir leur influence, comme au nord. Elles s'étaient formées en 879 en royaume indépendant sous Bozon, qui prit le titre de roi d'Arles ou de Provence. Au commencement du 12^{me} siècle ce royaume se trouva partagé entre les comtes de Toulouse et de Barcelone. L'union des Provençaux avec les Catalans acheva de donner au dialecte du midi un caractère entièrement différent des idiomes du nord. La langue du sud nommée langue provençale — romane — ou d'après le mot qui exprime l'adverbe affirmatif oui: langue d'oc.¹⁾ — est restée un patois, après avoir été la douce langue des troubadours, tandis que les différents dialectes parlés au nord de la Loire, à peu près dans les contrées où jadis le celtique était en vogue, devinrent des langues littéraires. On appelle ces différents dialectes: roman — wallon, welsh — ou langue d'oïl.²⁾

Ces dialectes,³⁾ qui ne différaient pas dans la grammaire et qui avaient chacun leur littérature, étaient dans les anciens temps (du 9^{me} au 15^{me} siècle) sur le pied d'une égalité complète.

¹⁾ Les plus anciens monuments connus de la langue d'oc sont: un poème sur Boèce, ministre de Théodoric, et un poème intitulé: la nobla leyczon, la noble leçon des Vaudois.

²⁾ Les plus anciens monuments de la langue d'oïl sont: une cantilène en l'honneur de la Ste. Eulalie et un fragment d'homélie découvert à Valenciennes remontant tous deux au 10^{me} siècle. OC dérive du latin hoc, et oïl de hoc illud; (Burguy propose une autre conjecture: l'ancienne préposition celtique ô = a, ab, de, ex, et illud.)

³⁾ Fallot et Burguy sont parvenus à débrouiller les formes grammaticales de ces dialectes, laissant de côté, bien entendu, des particularités locales peu importantes. Ils distinguent trois dialectes principaux:

1. Le normand: parlé en Normandie, Maine, Bretagne, Perche, Poitou, Anjou. Quelques particularités de ce dialecte sont: il change a devant n en au: aus = amz; e se change quelquefois en ie, ei; un signe caractéristique est la permutation de o, ou et eu en u: heure = uré, couleur = color, douloureuse = doloruse; ai, oi sont remplacés par ei: français = franeis, avait = aveit, roi = rei. — ie change en e ou reste ie: bien = ben, pied = pied; l'attraction de i faisant une diphtongue avec la voyelle précédente n'a ordinairement pas lieu, ainsi: gloire = glorie.

Dans le normand moderne u est modifié par d'autres voyelles: au lieu de lur par exemple on prononce leu, au lieu de tut: tout. Ei et oi ont été remplacés par e ou par ai: mei = moi, vaix = voix; eau = iau: avias = oiseau. ç = ch, et ch = k: çâ = cha; capucin = capuchin. V s'emploie au lieu de gu: varet = guéret, vey = gué.

2. Le dialecte bourguignon avait son siège en Bourgogne, Nivernais, Berry, Orléanais, Touraine, Bas-Bourbonnais, Anjou, Ile-de-France, Champagne, Lorraine, Franche-Comté, Vaud, Neufchatel, Berne.

Dans ce dialecte les voyelles sont modifiées par i; a s'écrit et se prononce ai: pas, mésage, changer = pais, mesaige, chaingier. e, é deviennent ei, mer = meir, père = peir, ou bien ie, surtout après g et ch: manger, chef = mangier, chief. ei et i sont aussi remplacés par oi: manier = manioier, nier = noier. Oi se trouve souvent pour oi et ai français: français = françois, perdais = perdoie, laisserais = laroie. Eau, eaux s'expriment par iau, iaz, iax: hjaume, biau, coutiax; eu par ou et o: gloriouz, dolor, volt (veut); o remplace ou: vos (vous), jors, amor. I n'est pas encore changé en u: altre (autre), chevalz. Dans le bourguignon moderne i se joint aux voyelles, surtout à a et e: laver = laivai, glace = glaice; bonté = bontai; ei remplace a et é: tache = teiche, peire = père. u = eu: juste = jeuste. oi se contracte en ô: fraiche = fraîche, chantais = chantô; ou est resté o jour = jor. eau est devenu ea: beau (biau) = bea. ie devant r se change en ei: premier = premei. l se perd souvent à la fin des mots: Noël, autel = noei, autai, r se perd également à la fin dans différents dialectes: pour = po, savoir = savoi.

3. Le dialecte picard étendait ses limites au Nord aussi loin que la langue française, c'est à dire jusqu'à une ligne partant des environs de Gravelines et descendant vers Aire, puis remontant à Armentières, Courtray et se dirigeant de là vers Liège, Malmédy, st. Vith, Bastogne, Arlon, Longwy.

Son caractère principal est le ch qu'il substitue à s ou c français, où se trouve en français ch, il a presque toujours k ou q: merci = merchi, fasse = fache, péché = pêkié. — ga se met pour ja, et w se trouve en picard aussi bien qu'en bourguignon; il y a aussi une grande ressemblance entre les voyelles dans ces deux

La Normandie, la Picardie, les bords de la Seine, dit Littré,¹⁾ produisaient à l'envi, trouvères, chanson de geste ou d'amour et fabliaux et les auteurs ne se conformaient pas à une langue littéraire commune, mais ils composaient chacun dans le dialecte qui leur était propre. Au 15^{me} siècle les individualités provinciales s'affaiblirent de plus en plus, ou pour mieux dire, le système féodale tombant dans une décadence complète, Paris et le langage de la cour commencèrent à dominer; le dialecte d'Ile-de-France resta la langue littéraire, la langue commune, et les idiomes des autres provinces ne furent plus que des patois. Cependant le langage de chaque province contribua à la formation du français. Voici pourquoi: d'abord le dialecte, qui prévalut sur les autres, avait les traits caractéristiques des idiomes situés au sud et sud-est de l'Ile-de-France; par suite de la position géographique de cette province, il vint de bonne heure en contact avec les dialectes du nord et de l'ouest; plus tard la cour attire les seigneurs de tout le royaume à Paris, et l'université une foule de provinciaux, de sorte que les habitants avec qui ils étaient en rapports journaliers, adoptèrent à leur tour des formes de dialectes des étrangers; ajoutons encore à ces influences celle des ouvrages écrits dans les différents dialectes jusqu'au 16^{me} siècle.

L'origine de la renaissance des lettres antiques remonte au 16^{me} ou plutôt au milieu du 15^{me} siècle; alors les écrivains puisent largement à la source latine et grecque. Pierre de Ronsard surtout, imitateur sévère des anciens, enrichit le langage de la poésie d'une foule d'expressions nouvelles; la prose, se formant sur le modèle des anciens, s'appropriâ des tours latins, qui ne tardèrent pas à devenir français. Enfin Malherbe vint «et soutenu par les travaux de ses prédécesseurs, il reprit dans l'ordre poétique l'oeuvre de Ronsard et de son école. Critique impitoyable, il rejette tout placage étranger, et avec l'exactitude d'un grammairien consommé, il constitue et il impose la langue poétique. Balzac introduit le nombre et le rythme dans la prose, il crée l'harmonie. Sa phrase, il est vrai, manque de variété, et une certaine emphase castillane doit couvrir chez lui le vide de la pensée. Il était réservé à Descartes d'enseigner par l'exemple l'art de penser et d'établir la proportion, l'analogie du fond et de la forme, la convenance de l'idée et de l'expression; cependant son style ne s'adresse qu'à l'intelligence, et n'a que cette chaleur continue, qui anime et vivifie la discussion. C'est dans Pascal pour la prose, dans Corneille, pour la poésie, que l'harmonieux accord de la pensée et du langage s'établit complètement. Dès lors la période de formation est achevée, le point de maturité est atteint.»²⁾

dialectes. e = ie, bel = biel; ou = o, jour = jor; oi = ai, iau = au, beau = biau; au lieu de ieu se trouve iu, lieu = liu.

Dans le picard moderne e est resté ie: bel = biel, ai changé en oi: maison = moison — eau est devenu iau, ieu: beau = biau, couteau = coutiau; ieu = iu: dieu = diu; oe se prononce oë ou bien ouè, eu peut remplacer u, ou et au: lune = leune, boue = bene, tandis que eu devient u et o: feu = fu, jeunesse = jonesse. Concernant les consonnes il est à remarquer que l et r se perdent à la fin des mots: règle = rèque, aimable = aimape. k (= ch) devient g. cheval = guevan. En général les consonnes se prononcent d'une manière dure à la fin des mots.

Les dialectes picard et bourguignon se ressemblent le plus pour les voyelles, tandis que le normand aime à substituer des voyelles simples au diphtongues. Tous les trois dialectes diffèrent entre eux par l'usage qu'ils font de la lettre c. cf. Dietz gr. I, 127.

¹⁾ Hist. de la langue française.

²⁾ Cf. La France litt. par Herrig et Burguy. p. 8.